

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DU MALI
Un peuple-Un But-Une Foi



DIRECTION NATIONALE DE LA POPULATION (DNP)

BP : E 791 - Tél 20 22 62 70 Fax 222 62 68 E-mail : dnp_population@yahoo.fr

**Rapport annuel d'exécution 2020 des activités de la
Direction nationale de Population**

janvier 2021

SOMMAIRE

I. CONTEXTE	III
II. REALISATION DE LA PERIODE.....	III
III. DONNEES ET SUIVI EVALUATION.....	IV
IV. DIFFICULTE ET SOLUTION PROPOSEES.....	28
V. LECONS APPRISES.....	29
VI. NOUVEAUX DEVELOPPEMENT.....	29
VII. PROCHAINES ETAPES.....	29

I. CONTEXTE

La Direction nationale de la Population est une structure centrale, qui a pour mission d'élaborer les éléments de la Politique Nationale de Population et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre. A cet effet, elle est appelée à jouer un rôle stratégique dans le dispositif national de planification et de formulation des politiques publiques. Aussi, la DNP œuvre à la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population actualisée, dont le dernier plan opérationnel, couvre la période 2019-2023.

Chaque année, la DNP élabore un Plan Opérationnel d'activités, financé par le Budget Spécial d'Investissement (BSI) et les partenaires Techniques et Financiers (PTF) du Mali, notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) dans le cadre d'un Plan de Travail Annuel (PTA) et la Banque mondiale à travers le Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD-Mali) dans le cadre du Plan de Travail et de Budgétisation Annuel (PTBA).

Le présent rapport dresse le bilan des activités menées de mai 2019 à mai 2020 par la Direction Nationale de la Population (DNP) dans le cadre de la mise en œuvre de sa Politique Nationale de Population.

Le Programme Opérationnel (PO) 2020 intègre, le Plan de Travail Annuel et le Plan de Travail et de Budgétisation Annuel (PTBA) entre la Direction nationale de la Population (DNP), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD-Mali). Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations. Dans le cadre de la mise en œuvre du huitième programme avec le Gouvernement de la République du Mali, la DNP doit intervenir sur le renforcement de la production et l'utilisation de données désagrégées de haute qualité pour la formulation de politiques et le suivi des objectifs de développement durable afin de tirer profit du dividende démographique, y compris en contexte humanitaire. Pour ce faire, les actions ont été menées dans un contexte difficile dû à la maladie à coronavirus (COVID-19). A ce titre, les activités ont été menées à travers l'élaboration et la validation des rapports et plans régionaux de population, la réalisation des études et recherches en lien avec les questions de population et développement, le renforcement des capacités techniques en matière de production et de diffusion de données statistiques; le plaidoyer en faveur de l'utilisation des données statistiques par les acteurs nationaux et de la nécessité de prendre en compte la croissance démographique dans les plans nationaux; le renforcement et l'assistance technique pour la mise en œuvre de l'initiative SWEDD et la feuille de route sur le dividende démographique.

LES REALISATIONS

Les principales réalisations de l'année 2020 ont été bâties autour des activités suivantes:

- ✓ *l'élaboration et la validation du rapport national sur la situation sociodémographique du Mali en 2018 ;*
- ✓ *la validation du document « Projet de collaboration tripartite Mali – Pays – Bas – Tunisie » ;*
- ✓ *l'élaboration du rapport de suivi de la mise en œuvre des actions de la feuille de route nationale pour la capture du dividende démographique au Mali en 2019;*
- ✓ *la tenue des réunions de la CNPD et du Comité de suivi des engagements du Mali sur la CIPD+25 ;*
- ✓ *la formation des cadres de la DNP en logiciel d'analyse SPSS et en projections démographiques ;*
- ✓ *la formation des élus et agents techniques de certaines communes des cercles de Banamba, Kati, Kolokani Kangaba et de Koulikoro sur l'intégration des variables démographiques dans les PDESC ;*
- ✓ *l'élaboration des plans régionaux de population de Tombouctou, Gao et le district de Bamako ;*
- ✓ *la réalisation d'une étude sur les mutilations génitales féminines (MGF) dans la région de Tombouctou ;*
- ✓ *la réalisation d'une étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR ;*
- ✓ *la réalisation de l'enquête sur les flux financiers de 2009 en faveur des activités de planification familiale NIDI/UNFPA ;*
- ✓ *la confection de dépliants sur l'évolution de certains indicateurs socio-démographiques à partir des résultats des EDSM I à IV ;*
- ✓ *la célébration de la Journée Mondiale de la Population, 11 juillet 2020 à Sénou en commune VI du district de Bamako ;*
- ✓ *la production du bulletin statistique Pop infos.*

La synthèse de chacune des activités est décrite à travers les éléments ci-dessous :

1. l'élaboration et la validation du rapport national sur la situation sociodémographique du Mali en 2018

Les interrelations entre population et développement sont multiples et complexes. Elles nécessitent une bonne compréhension de la nature des liens qui existent entre les processus socio-économiques et la dynamique de population.

L'objectif général de ce rapport est de déterminer le niveau des indicateurs sociodémographiques, en vue de faciliter la prise de décision des décideurs dans la planification du développement économique et sociale.

L'analyse des données ont mis en évidence le caractère d'extrême jeunesse de la population malienne en dépit des problèmes sociaux que cette situation peut engendrer. Les données mettent en évidence le caractère d'extrême jeunesse de la population malienne en dépit des problèmes sociaux que cette situation peut engendrer et de l'existence d'une politique de population. En effet, 49,8 % de la population totale ont moins de 15 ans, 46,8% ont entre 15 et 64 ans et 3,5% ont 65

ans et plus (source projection DNP 2010-2035). L'analyse de cette structure par âge a permis d'évaluer d'une part, la jeunesse et le vieillissement de la population et, d'autre part, le rapport de dépendance démographique. Ce rapport qui était de 114% en 2018 montre le poids des inactifs par rapport aux actifs.

L'analyse de la santé et de la reproduction montre, que le Mali dispose d'un plan stratégique pour mener ces actions sanitaires dont (la santé de la reproduction 2014 – 2018), (le plan d'actions pour la planification familiale 2014 – 2018) et (le plan d'actions multisectoriel 2017 – 2021 sur la santé des adolescent(e)s et des jeunes). Mais malgré ces politiques, projet et programmes, le pays se caractérise par un faible accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction, y compris la planification familiale, toute chose qui a pour conséquences la faible réduction de la mortalité maternelle (de 368 à 325 pour 1000 mille naissances vivantes entre 2017 et 2018), néonatale (33 en 2018) pour 1000 naissances vivantes et infantile (54 pour 1000 naissances vivantes en 2018) et le développement de certaines affections comme les fistules obstétricales. Le faible taux de prévalence contraceptive chez les femmes en union (20,87%) (SNIS 2018) est à mettre en relation avec l'accès réduit des femmes et surtout des jeunes filles aux services de santé de la reproduction (SR) et en particulier de planification familiale (6,7% pour les 15 à 19 ans) alors que les adolescentes constituent 18% de l'ensemble des femmes en âge de procréer et contribuent pour 15% à la fécondité globale (EDSM VI 2018). Les besoins non satisfaits, ils sont passés de 26% en 2012 à 15,8% en 2017 (environ une femme sur 6 n'a donc pas accès, pour diverses raisons, à la planification familiale, alors qu'elle le désire). Ces besoins non satisfaits pour la tranche d'âge 15-19 ans est de 23,3%. Les besoins non satisfaits ont connu une baisse compte tenu des efforts du gouvernement et de ses partenaires.

La proportion d'accouchement assisté, 94 % des naissances en milieu urbain s'est déroulé avec l'assistance d'un prestataire de santé formé contre 60 % des naissances en milieu rural, soit un écart de 34 points de pourcentage. L'analyse par région montre des disparités importantes. Si à Bamako, la quasi-totalité (98 %) des naissances se sont déroulées avec l'assistance d'un prestataire formé, ce pourcentage est beaucoup plus faible dans la région de Kidal (25 %). En effet, 93 % des naissances dont la mère a un niveau d'instruction secondaire ou supérieur a bénéficié d'une assistance à l'accouchement par un prestataire formé contre 60 % quand la mère n'a aucun niveau d'instruction. Le pourcentage de naissances dont l'accouchement s'est déroulé avec l'assistance d'un prestataire formé a tendance à augmenter avec l'augmentation du niveau de bien-être économique du ménage, passant de 44 % dans le quintile le plus bas à 97 % dans le quintile le plus élevé. (EDS VI 2018).

Par rapport aux soins prénatals, huit femmes sur dix (80 %) ont reçu des soins prénatals, dispensés par un prestataire formé (EDS VI 2018). Les femmes du milieu urbain ont bénéficié plus fréquemment que celles du milieu rural des soins prénatals dispensés par un prestataire formé (93 % contre 76 % en milieu rural) et dans 67 % des cas contre 37 % en milieu rural, elles ont effectué les quatre visites prénatales ou plus.

L'analyse d'accès aux soins de santé, nous montre que la non disponibilité de l'argent est le plus grand obstacle aux soins de santé le plus fréquemment mentionné par les femmes (52 %). Cette proportion atteint 53 % parmi les femmes en union contre un minimum de 45 % parmi les célibataires. Elle est également élevée chez les femmes du milieu rural (55 % contre 41 % en urbain), chez celles sans instruction (56 % contre 35 % parmi celles ayant un niveau, au moins, secondaire), parmi les femmes de Mopti (70 % contre 37 % à Bamako ou 49 % à Sikasso), et parmi celles des ménages les plus pauvres (63 % contre 35 % parmi les femmes des ménages les plus riches) (EDS 2018).

La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a son plan d'actions opérationnel (2015-2017), elle œuvre pour l'accroissement des opportunités d'emplois décents. En 2018, selon les résultats de l'EMOP, l'effectif de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) était estimé à 8 867 187 individus soit 46,9% de la population totale. Cette population est répartie entre les actifs occupés (5 733 811), les chômeurs (537 810) et les inactifs (2 595 565). De l'ensemble de la population en âge de travailler, plus de la moitié (53,8%) sont des femmes. La proportion d'inactive est plus importante parmi les femmes (42,3%) que dans leur ensemble (29,3%). Le taux d'activités est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain en 2018, soit 73,8 contre 63,2. En ce qui concerne les tranches d'âges, il est plus prononcé chez les 41-64 ans (77,4) que les trois autres tranches d'âges. Le taux le plus élevé est du niveau supérieur avec 90,0 contre 75,6 pour ceux qui n'ont aucun niveau. Des disparités existent selon le sexe. L'emploi selon le groupe d'âge et le niveau d'éducation par sexe en 2018, révèle que le taux d'emplois du milieu rural (68,5%) est supérieur à celui du milieu urbain (55,4%) qui est aussi différent selon qu'on soit à Bamako (55,1%) ou dans les autres urbains du pays (55,7%). Quel que le milieu de résidence, le taux d'emploi des hommes restent très important que celui des femmes avec des écarts allant de 20 à 31 points de pourcentage. Parmi les femmes, seule en milieu rurale, plus de la moitié (56,8%) de la population en âge de travailler sont en emplois. Quant aux hommes, quel que soit le milieu de résidence, plus de sept personnes économiquement actives sur dix sont en emploi. Le taux d'emploi informel est de 98,9 pour le milieu rural contre 93,8 pour le milieu urbain. Le groupe d'âge le plus dominant du secteur concerne les 15-24 ans avec 99,5% contre les 35-54 et les 55-

64 ans avec chacun 96,7%. Ceux qui n'ont aucun niveau d'éducation, représentent 99,6% contre 70,1% du niveau supérieur.

Par au chômage, selon l'Enquête Modulaire auprès des Ménages (EMOP 2018), 60,5% des chômeurs sont âgés de 15 à 24 ans, soit 325 107 chômeurs, les jeunes femmes étant proportionnellement plus touchées avec 63,8% que les jeunes hommes (57,3%) et 280 127 chômeurs n'ont aucun niveau d'instruction, soit 52,1% de l'effectif total des chômeurs, dont 56,5% pour les femmes et 48% chez les hommes. La proportion des chômeurs est plus importante en milieu rural (62,8%), même si son poids de la population totale est largement supérieur à cette proportion des chômeurs.

Pour la paix et la sécurité au Mali dans le cadre du renforcement du processus de la justice, du dialogue et de la réconciliation nationale, la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), a recueilli 3 592 dépositions, réparties entre les antennes de Ségou 11%, Gao 23%, Mopti 24%, Tombouctou 32% et le District de Bamako 10%. Elles se répartissent entre : Femmes (45%), Hommes (49%) et Enfants (6%). Ces dépositions concernent le Préjudice matériel (53%), le préjudice moral (29%) et le préjudice corporel 18%.

Les déplacés internes, la population déplacée constitue 54% de femmes et 46% d'hommes. Par ailleurs, 55% des personnes déplacées sont des enfants (âgés de 0 à 17 ans), la population active représentent 42% de la population déplacée et les 60 ans et plus représentent 3%. Les opérations de collecte et de mise à jour des données menées dans le cadre du programme DTM montre une augmentation du nombre de personnes déplacées au Mali. En effet, le nombre de PDIs est passé de 40 743 personnes (rapport DTM d'octobre 2017) à 38 172 en décembre 2017 (Rapport CMP de décembre 2017) pour atteindre 47 706 individus en janvier 2018. nous observons le retour de 10 571 PDIs entre octobre 2017 et janvier 2018 dans leurs zones de départ.

La représentativité des femmes et des hommes aux fonctions nominatives et électives en 2018. Nous constatons que seulement 1,6% des postes de Maires sont occupés par les femmes. Cette représentation des femmes est beaucoup plus meilleure aux postes de Ministres (34,4% en 2018) et des Conseillers communaux (25,6% en 2018).

En 2018, cas de violences basées sur le genre les femmes ont été beaucoup plus touchées par le phénomène de la violence 97% contre 3% pour les hommes. Par type de violence en 2018, fait ressortir qu'au Mali 41% des cas de violence sont des agressions sexuelles suivi de viol 18% et les agressions physique

La protection et la sécurisation des migrants et des membres de leurs familles ces opérations de rapatriements ou d'expulsions et d'assistances aux Maliens de l'Extérieur ont soutenues huit cent milles (8000) personnes rapatriées ou expulsées en provenance notamment du Gabon (12), de

l'Angola (103), de l'Algérie (4845), de l'Arabie Saoudite (255), du Mozambique (161), du Maroc (35) et de la Libye (2382).

L'examen de la situation scolaire indique que le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire des garçons est plus élevé que celui des filles (76,40% contre 64%). Le taux net de scolarisation des garçons est plus celui des filles (57% contre 53,6%) (CNDIFE, 2017). Ces résultats montrent un taux de déperdition énorme. Moins de la moitié des adolescentes accède donc à l'enseignement secondaire et supérieur et ce à cause notamment des mariages précoces et la charge élevée des tâches domestiques.

Les taux nets de scolarisation sont plus importants chez les garçons (60,9%) que chez les filles. (57,6%) au primaire I. C'est la même tendance au primaire II avec un faible écart de (0,8%) Cependant, il faut signaler que ce taux est en régression, à la fois chez les filles et chez les garçons aux deux niveaux du primaire.

2. la validation du document « Projet de collaboration tripartite Mali – Pays – Bas – Tunisie »

Le présent projet intitulé, Projet de Collaboration Tripartite Mali – Pays – Bas – Tunisie, est le fruit d'une longue et franche collaboration entre les trois pays. Il a été initié pour appuyer les activités prioritaires des politiques sectorielles notamment en matière de la Santé de la Reproduction, de la Planification Familiale, du Genre et les insuffisances constatées pour la mise en œuvre du dispositif de coordination et de suivi-évaluation de mise en œuvre de la Politique Nationale de Population, qui intègre l'ensemble des politiques sectorielles.

L'objectif général assigné au projet est de contribuer à l'atteinte du dividende démographique via l'amélioration de la Santé de la reproduction des adolescents et jeunes et de la promotion du genre. Pour l'atteinte de cet objectif global, cinq (05) objectifs spécifiques ont été définis. Il s'agit de: (i) contribuer à une meilleure coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population ; (ii) renforcer les capacités techniques du Centre de Documentation et d'Informatique (CDI) de la DNP et du CNDIFE en matière de gestion et communication des données sociodémographiques et du genre ; (iii) assurer le fonctionnement des centres d'autopromotion et la participation des femmes aux organes de gestion des ASACO ; (iv) accroître les efforts de création de la demande, l'utilisation des services de SR, l'accessibilité et la disponibilité des services sur l'ensemble du pays ; (v) assurer l'accès universel aux services de santé adaptés aux besoins des adolescents et des jeunes.

Le projet se justifie aussi de l'analyse situationnelle faite du pays à travers sa forte fécondité, son niveau élevé de mortalité maternelle, néonatale, infantile, à travers la santé de la reproduction des

adolescentes et jeunes, l'examen de la situation de la femme et les résultats issus de la dernière évaluation de la mise en œuvre de la PNP.

Le projet sera mis en œuvre dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako à travers les activités relevant des domaines ci-dessus cités.

Il impliquera les Ministères de l'Economie et des Finances, de la Santé et de l'Hygiène Publique, de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Il vise ainsi à renforcer les capacités d'intervention de ces ministères pour l'atteinte du Dividende Démographique et une meilleure coordination et de suivi des actions. A cet effet, les personnels des structures impliquées et les régions de mise œuvre seront les principaux bénéficiaires dudit projet.

Le dispositif de suivi-évaluation sera articulé autour des éléments suivants : le suivi du processus de la mise en œuvre du projet ; l'évaluation des impacts à travers les indicateurs intermédiaires et de résultat ; le suivi et l'évaluation de l'exécution financière.

Sa mise en œuvre permettra à notre pays de renforcer les capacités des cadres des ministères impliqués dans la mise en œuvre par le partage d'expériences, de bonnes pratiques auprès des partenaires techniques et financiers.

A la suite de l'élaboration dudit projet, un atelier de validation a été tenu courant 2020 avec la participation de l'ensemble des acteurs impliqués

3. l'élaboration du rapport de suivi de la mise en œuvre des actions de la feuille de route nationale pour la capture du dividende démographique au Mali en 2019

En janvier 2016, les Chefs d'Etat africains ont adopté lors de la 26^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union à Addis – Abeba, la Décision n°601 – *Assembly/AU/Dec.601 (XXVI)* – de consacrer l'année 2017 au thème de « *tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse* ». Par cette décision, les Chefs d'Etat ont recommandé aux institutions spécialisées et aux pays membres d'accélérer la mise en œuvre d'une initiative continentale sur le dividende démographique et d'élaborer une feuille de route assortie de résultats escomptés et de jalons clés pour l'atteinte du dividende démographique. Suite aux efforts concertés de la Commission de l'Union Africaine, de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'Agence de Coordination et de Planification du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) ainsi que des agences de développement et des organisations des Nations Unies comme le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), une feuille de route de l'Union Africaine a été élaborée pour concrétiser cette deuxième recommandation.

Dans l'objectif d'opérationnaliser cette initiative africaine et à l'instar des autres pays de l'UA, le Mali s'est engagé à élaborer annuellement **une feuille de route nationale visant à tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse.**

C'est pour cette raison que le ministère en charge des questions de population à travers la Direction Nationale de la Population a inscrit dans son programme de travail avec le Fonds des Nations Unies pour la Population, l'élaboration d'un rapport de suivi des actions de mise en œuvre de la feuille de route nationale pour la capture du dividende démographique au Mali en 2019.

L'objectif de ce rapport est de faire l'état des lieux des actions réalisées en 2019, relever les obstacles et insuffisances constatés et faire des recommandations pour corriger ces insuffisances en vue de la poursuite des actions envisagées pour l'accélération de la transition démographique en vue de faciliter l'atteinte du dividende démographique.

La méthodologie utilisée à consister à l'élaboration d'un canevas de collecte qui a été validé par l'ensemble des structures impliquées dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Population et de la Feuille de Route Nationale pour la capture du dividende démographique au Mali. A la suite de l'élaboration et la validation du canevas, il a été procédé à une collecte de données et informations qui ont fait l'objet d'une session de compilation, de production et de validation de l'ensemble des données collectées.

L'analyse des résultats du rapport a permis de comprendre que des améliorations ont été constatées au niveau de certains indicateurs à travers chacun des piliers entre 2018 et 2019.

Pour le pilier 1, Emploi et Entrepreneuriat, l'année 2019 a été émaillée par la formation et l'insertion de 18 678 jeunes, l'inscription de 38 791 jeunes pour les stages de formation professionnelle, le placement de 5 515 jeunes en stage de qualification professionnelle, la formation de 3 224 jeunes dans les centres de formation professionnelle. Toutefois, des défis liés à l'employabilité, à l'auto-emploi et l'entrepreneuriat, à l'accès au marché du travail formel et au financement restent des défis à relever.

Pour le pilier 2, Education et développement des compétences, selon les données fournies par la CPS/santé, le taux brut de scolarisation au 1^{er} cycle est passé de 76,5% à 80% entre 2018 et 2019 soit un gain de près de 3,5 point de pourcentage. Au second cycle du fondamental, il est passé de 48,6 en 2018 à 49% en 2019.

Concernant le taux d'achèvement, il est passé de 47,3% en 2018 à 50% en 2019 avec 52% pour les garçons et 47 % pour les filles au fondamental 1. Au fondamental 2 le TA est de 37% pour les garçons et 32% pour les filles pour un total de 35% en 2019 contre 32,3% en 2018.

Au niveau de l'enseignement secondaire professionnel niveau CAP, le taux brut d'admission a connu une augmentation de 0,9 points entre 2018 et 2019 (de 1,0% à 1,9). En 2018- 2019, il se fixe à 2,5% pour les garçons et 1,3 % pour les filles. Pour le niveau BT la tendance est à la baisse car passe de : 5,3 (4,5 % pour les garçons et 6,1% pour les filles) en 2017-2018 à 4,9% (5,6 % pour les garçons et 4 ,2% pour les filles) en 2018-2019 soit une perte de 0,4 point de pourcentage.

Pour le secondaire technique, le taux brut de scolarisation est estimé à 0,6% pour les filles et 0,8% pour les garçons (de façon globale 0,7%) en 2018-2019.

Concernant l'enseignement secondaire général, le taux brut d'achèvement est de 10,5% en 2018-2019 (12,7% pour les garçons et 8,1% pour les filles). Quant au secondaire professionnel, il est de 3,9% (5% pour les garçons et 2,8% pour les filles). Le taux d'achèvement au secondaire technique reste très faible, 0,4 pour les garçons et 0,3 pour les filles (de façon global 0,4% en 2018-2019).

En matière d'éducation non formelle, au cours de la période 2018-2019 on compte 1006 Centres d'Education pour le Développement (CED), 1690 Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF), 16 Centres d'Alphabétisation Féminin (CAFé) et 1 Centre d'Education pour l'Intégration (CEI) encadrant 41483 apprenants dans l'ensemble. Ainsi en 2018-2019 on compte 1194 centres de SSA/P encadrant environ 34 744 auditeurs.

Des actions de plaidoyer et de mobilisation sociale autour des thématiques de la Scolarisation des filles, de l'autonomisation des femmes et de la santé reproductive des adolescentes et des jeunes ont été réalisées par le projet SWEDD-Mali. La construction de salles de classes, le recrutement de nouveaux élèves et enseignants, la rédaction du nouveau PRODEC qui tente de prendre en compte la formation professionnelle sont aussi des résultats encourageants. L'insuffisance du personnel qualifié, des salles de classe, des ressources allouées au secteur, le manque de matériels didactiques constituent des défis à relever.

Quant au pilier 3, Santé et bien-être des adolescents(e)s et des jeunes, l'analyse des résultats de l'EDSM 2018, révèle une forte contribution des adolescentes de 15-19 ans (14%) à la fécondité. En outre, les taux de fécondité augmentent par groupe d'âges passant de 164 ‰ chez les jeunes femmes de 15-19 ans à 278 ‰ chez celles de 20-24 ans avant de décroître très rapidement et atteindre 24 ‰ chez celles de 45-49 ans. L'âge médian au premier mariage a augmenté en 2018 soit 16,5 ans.

Le taux de prévalence contraceptive moderne est de 14,33% en 2019 comparativement à 2018 qui était de 20,87%. Cette baisse considérable est due à l'insuffisance de la saisie des données relatives aux quantités des produits distribués par gérant des Dépôts de Vente (DV). Cette diminution

s'explique par le fait que les régions de Kidal, Taoudéni, Ménaka et Gao ont fait un taux de rapportage plus bas dû probablement à un problème de connexion internet.

Toutefois, il ressort de l'analyse que la CPN4, c'est-à-dire le pourcentage de femmes enceintes ayant effectué au moins 4 consultations prénatales est en hausse avec 27,2% en 2019 contre 21,32% en 2018.

Les indicateurs de la santé maternelle et infantile ne sont pas satisfaisants même s'ils s'améliorent dans le temps. Le ratio nombre de personnel de santé qualifié en 2017 et 2018 est respectivement de 5 et 7 personnels de santé qualifiés pour 10 000 habitants. Ce niveau est environ 4 fois inférieur à la norme OMS qui est de 23 personnels de santé pour 10 000 habitants.

Toutefois, la réduction de la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ainsi que l'instauration de la prise en charge gratuite des cas de fistules obstétricales constituent certains défis à relever.

En fin, le quatrième et dernier pilier, Droit, gouvernance et responsabilisation de la jeunesse n'a pas pu avoir des informations sur l'année 2020. Les données en lien avec ce pilier sont celles des réalisations de 2018. Ces principales réalisations sont la mise en place du processus de la justice, du dialogue et de la réconciliation nationale, la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), qui a recueilli 3 592 dépositions, réparties entre les antennes de Ségou 11%, Gao 23%, Mopti 24%, Tombouctou 32% et le District de Bamako 10%.

En matière de défense et de sécurité, il est important de signaler, l'adoption par le Conseil National de la Réforme du Secteur de la Sécurité (CN-RSS), de la Stratégie Nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité (SN/RSS) en juillet 2018, sous la présidence du Premier ministre, Chef du Gouvernement.

En ce qui concerne la responsabilisation de la jeunesse, les principales réalisations ont concerné entre autres, la validation de la Politique nationale de construction citoyenne et de civisme, la formation sur la citoyenneté et le civisme, la mise en œuvre du programme de formation des jeunes des régions de Tombouctou, Gao et Kidal, la tenue du 5^{ème} congrès ordinaire du Conseil National de la Jeunesse. Ces différentes réalisations ne prennent pas en compte des statistiques sur la responsabilisation de la jeunesse.

4. la tenue des réunions de la CNPD et du Comité de suivi des engagements du Mali sur la CIPD+25 ;

La première réunion tenue a été celle de la Commission Nationale Population et Développement, réunion qui a permis de recadrer le canevas d'élaboration de la feuille de route nationale pour la capture du dividende démographique au Mali en 2019. Au cours de cette réunion des actions et des indicateurs contenus dans le canevas ont été validés par les membres de la CNPD.

La seconde réunion a été celle du Comité de suivi des engagements du Mali sur la CIPD+25.

Cette réunion avait pour objectif de réfléchir sur les moyens de mise en œuvre de la déclaration d'engagements du Mali au sommet de Nairobi sur la CIPD+25 à travers :

- la présentation de la déclaration d'engagements du Mali au Sommet ;
- les propositions des moyens spécifiques pour la mise en œuvre des engagements pour le Mali et le mécanisme de suivi;
- la présentation du bilan des acquis sur la base d'indicateurs précis et les gaps à identifier.

En plus des cadres de la DNP, la réunion a regroupé le Conseiller technique en charge des questions de population le partenaire stratégique (le Fonds des Nations Unies pour la Population) les autres structures impliquées dans la mise en œuvre du suivi des engagements du Mali.

A l'issu des travaux, la déclaration d'engagements du Mali au Sommet de Nairobi a été stabilisé par les participants. Aussi, la réunion a permis de proposer un mécanisme de suivi des engagements, d'identifier le bilan des acquis sur la base d'indicateurs précis et les gaps, de proposer les différentes stratégies du Gouvernement, de l'UNFPA, les obstacles, les propositions de solutions pour la mise en œuvre des différents engagements du Mali au sommet de la CIPD+25.



Photo1 : Ouverture de la réunion du comité de suivi des engagements du Mali sur la CIPD+25, Sélingué le 25 septembre 2020.

5. la formation des cadres de la DNP en logiciel d'analyse SPSS et en projections démographiques ;

L'analyse des données sur les questions de population et développement est une nécessité dans la mise en œuvre de la politique nationale de population. C'est dans ce cadre que la DNP a initié dans le cadre de la mise en œuvre du PTA 2020, un renforcement de capacités de ses cadres en analyse de données à travers le logiciel statistique SPSS et la formation de trois cadres sur les projections démographiques à l'Ecole Nationale Supérieure de la Statistique et d'Economie Appliquée (ENSA) d'Abidjan.

La première, c'est-à-dire la formation en logiciel SPSS s'est tenue du 9 au 12 novembre 2020 à Sélingué. Son objectif était de permettre aux participants de découvrir, par la pratique, le principe de fonctionnement du logiciel SPSS, les fonctionnalités essentielles, leur intérêt, leur mise en œuvre, la présentation des résultats et leur personnalisation. La formation a été assurée par un facilitateur spécialiste des questions de population et développement et expert en analyse de données avec SPSS. La méthodologie de travail a consisté en la présentation en power point des notions essentielles et l'environnement du logiciel. A l'aide d'exemples concrets, le facilitateur a passé en revue les commandes les plus souvent utilisées et des exercices mettant de pratiquer les commandes apprises.

Les éléments essentiels passés en revus portent sur : les notions de base de l'analyse des données, le principe du logiciel et ses différences avec un simple tableur, le traitement des données, la sélection des données, les procédures statistiques avec SPSS, la production des graphiques, l'automatisation de procédures et syntaxe SPSS et l'intégration des sorties dans un document.

Les exercices réalisés ont fait l'objet des présentations et des corrections par le facilitateur.

La formation a permis aux participants de mieux comprendre les commandes essentielles du logiciel statistique SPSS en matière de traitement et d'analyse des données socio-démographiques.

A la fin des travaux, les participants ont formulés deux recommandations majeures:

- poursuivre la formation de tous les cadres en analyse de données avec d'autres logiciels associés;
- étendre la durée de la formation pour mieux maîtriser les logiciels.



Photo 2 : Exercices pratiques, lors de l'atelier de formation sur le logiciel d'analyse de données SPSS.

La formation sur les projections démographiques a concerné trois (03) cadres de la Direction nationale de la Population. Cette formation s'est déroulée du 19 au 30 décembre 2020 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Elle a été assurée par les experts de l'École Nationale Supérieure de la Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan.

Organisée par la Direction Nationale de la Population (DNP) avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et du Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) dans le cadre du Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) conjoint, la session de formation a été programmée sur le Plan de Travail Annuel (PTA DNP-UNFPA) 2020.

La méthodologie utilisée a été participative et basée sur des présentations PowerPoint, ponctués par des échanges, des questions et réponses, des exercices et cas pratiques. Il a été procédé à un pré-test portant sur les notions de base de la démographie au début de la formation et post-test à la fin.

Cet exercice a permis à l'équipe de formation d'évaluer les nouvelles compétences acquises par les trois (03) participants. Tout au long de la formation, les mesures barrières contre la maladie à coronavirus (covid-19) étaient respectées. Elle a été assurée en particulier par le Docteur Fassassi RAÏMI, Statisticien-démo-économiste, assisté de deux (02) démographes, messieurs M'BAHI Arsène et KONE Kassoum. La formation a porté sur les points suivants:

- les sources et qualités des données démographiques ;
- le redressement des données imparfaites ;
- l'introduction aux projections démographiques et les concepts de base ;
- les étapes pour faire une projection démographique ;
- les données démographiques nécessaires pour les projections ;
- les méthodes de projections démographiques ;
- les cas pratiques à travers l'utilisation de Spectrum (Demproj) et PROJCT (MORTPAK) pour élaborer des projections démographiques à partir des résultats du RGPH 2009 du Mali.

La session de formation a permis de renforcer les capacités des trois (03) cadres de la DNP sur la problématique de la qualité des données, le redressement des données imparfaites, les concepts de base de la démographie et des projections démographiques, les étapes pour élaborer une projection démographique, la collecte des données nécessaires pour les projections démographiques, les méthodes et les logiciels de projections démographiques (Spectrum, MORTPAK).

Elle a aussi permis aux cadres de mieux comprendre que :

- les projections démographiques doivent être basées sur des données de qualité et adaptées au besoin de l'opération;
- il existe plusieurs logiciels pour faire les projections démographiques. Cependant, Demproj (module de Spectrum) est largement le plus utilisé dans l'élaboration des projections démographiques ;
- le processus d'élaboration des projections démographiques nécessite l'implication des spécialistes de différents secteurs (économie, éducation, santé, urbanisation, agriculture etc.) en vue d'une planification globale de développement du pays.

La formation a été sanctionnée par une attestation délivrée par l'ENSEA.

A la fin de la formation, deux recommandations ont été retenues :

- poursuivre le renforcement de capacités des cadres de la DNP en projections démographiques pour une meilleure réponse aux besoins en données populationnelles actualisées, désagrégées et à jour;
- renforcer le partenariat entre la DNP et l'institution (ENSEA) sur tout besoin de renforcement des capacités ;



Photo 3 : les participants en travaux pratiques

6. la formation des élus et agents techniques de certaines communes des cercles de Banamba, Kati, Kolokani Kangaba et de Koulikoro sur l'intégration des variables démographiques dans les PDESC

Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de la politique nationale de population, l'une des missions de la DNP est de veiller à la prise en compte des variables démographiques dans les stratégies de développement. C'est dans ce cadre que la DNP a organisé du 1er au 04 décembre 2020 à Koulikoro, l'atelier de formation des élus et agents techniques de certaines des communes des cercles de Banamba, Kati, Kolokani et Koulikoro sur l'intégration des variables démographiques dans les PDESC sous la présidence de Madame la Directrice Nationale de la Population . L'atelier a été financé avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unis pour la Population (UNFPA).

L'objectif général de cet atelier était de former les élus des Collectivités Territoriales en vue d'une amélioration de leurs connaissances sur la méthodologie d'intégration des variables démographiques dans les Programmes de Développement Economique, Social et Culturel. La facilitation de l'atelier a été assurée par les cadres de la Direction Nationale de la Population.

La méthodologie de présentation a porté sur la définition des concepts de base en démographie, l'état et la dynamique de la population, les sources des données population et développement,

l'historique de l'intégration, la définition et niveaux de l'intégration, les conditions fondamentales pour l'intégration, la méthodologie de l'intégration des variables démographiques dans le PDESC.

Un cas pratique d'exercice a été traité par tous les participants en groupe unique. Il s'agissait de faire partie d'un comité d'experts pour l'élaboration d'une politique transversale et renseigner le tableau par les indicateurs sociodémographiques nécessaires dans le cadre du diagnostic. A l'issu des travaux, les participants ont appris la méthodologie d'intégration des variables démographique à travers les éléments ci-dessus.

Enfin, l'atelier a recommandé d'élargir la formation à l'endroit d'autres acteurs directs de développement local et de faciliter l'implication des services techniques (SLPSIAP et l'ADR) dans l'élaboration des PDESC.

7. l'élaboration des plans régionaux de population de Tombouctou, Gao et le district de Bamako

Pour mettre en œuvre la politique nationale de population aux niveaux régional et local, l'un des outils opérationnels de planification est le Plan Régional de Population. Il est important de rappeler que son processus d'élaboration est piloté au niveau central par la Direction Nationale de la Population, en partenariat avec la Direction Générale des Collectivités Territoriales et l'appui technique de l'Observatoire National du Dividende Démographique et le Projet autonomisation des femmes et dividende démographique au sahel (SWEDD-Mali), en plus des structures membres du comité technique de suivi du processus des PRP. Au niveau régional, les Conseils régionaux pilotent le processus d'élaboration des plans régionaux de population avec l'appui conseil des Gouvernorats, services déconcentrés de l'Etat, notamment les DRPSIAP, les Agence régionales de Développement et les autres services techniques dans la collecte, l'analyse des données, la formulation des actions prioritaires en matière de population et développement.

La première phase d'élaboration des PRP a concerné les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. Quant à la seconde phase, elle a concerné les régions de Tombouctou, Gao et le district de Bamako. Ces différents plans élaborés sont en cohérence avec les orientations de la Politique Nationale de Population. En vue de rendre le processus plus inclusif et, pour une appropriation par les acteurs régionaux, un atelier national de partage et de finalisation a été organisé à Sélingué du 14 au 17 décembre 2020.

Lors de cet atelier, le consultant a animé la session avec la participation active des membres du comité techniques de suivi du processus et les cadres des DRPSIAP concernées.

L'objectif global de l'atelier était d'accompagner les Conseils Régionaux dans l'élaboration des Plans Régionaux de Population selon une démarche inclusive, participative et assurer une adéquation avec les orientations nationales et les stratégies d'atteinte du dividende démographique.

Il s'agissait spécifiquement, de mettre en place une équipe régionale pilotée par le Conseil Régional pour assurer le processus d'élaboration, d'approfondir et valider les résultats du diagnostic sur les analyses de corrélations entre les facteurs démographiques et les autres secteurs clés, de définir les actions prioritaires d'investissements stratégiques en matière de population et de dividende démographique qui impactent directement le développement économique régional, de définir les sources ainsi que les stratégies de financement des plans régionaux de population, de mettre en place un cadre intégré de suivi-évaluation de la mise en œuvre des PRP, de définir les prochaines étapes du processus, notamment la validation politique et l'édition du plan régional de population.

Ont pris part à cet atelier, les structures nationales, membres du Comité technique de suivi du processus des PRP, les services techniques déconcentrés de l'Etat et des Collectivités territoriales.

La méthodologie a porté sur les contenus des documents du diagnostic des trois régions (Tombouctou, Gao et le district de Bamako). Aussi, pour faire l'articulation avec la Politique Nationale de Population dans le cadre des nouveaux plans régionaux, les principes, les objectifs, les axes stratégiques de la PNP ont été présentés. Ces présentations ont permis aux participants de faire la cohérence avec les spécificités régionales dans les travaux de groupe.

A l'issue des travaux de groupes, les trois (03) commissions commises avec des mandats précis et communs ont chacune présenté ses résultats en plénière. Les résultats présentés ont porté en partie sur l'analyse du diagnostic, l'élaboration des objectifs, des axes stratégiques ; l'identification des actions majeures, l'identification des instruments techniques d'application et des instruments financiers d'opérationnalisation des PRP et l'élaboration de la matrice du suivi stratégique et opérationnel de mise en œuvre.

A la fin des travaux, la principale recommandation a été l'organisation des ateliers régionaux de validation des PRP impliquant les services techniques déconcentrés.

8. la réalisation d'une étude sur les mutilations génitales féminines (MGF) dans la région de Tombouctou

L'une des missions essentielles de la DNP est la réalisation des études et recherches en matière de population et développement. En référence à cette mission, la DNP a initié dans le cadre du PTA 2020 avec UNFPA, une étude sur les Mutilations Génitales Féminines (MGF) dans la région de Tombouctou. Cette étude avait pour objectif d'étudier les MGF/E dans un contexte de forte fécondité et surtout de crise humanitaire et sécuritaire, en vue d'améliorer les connaissances sur la pratique des MGF/E et aider les pouvoirs publics à une meilleure coordination des activités de lutte contre les pratiques néfastes à travers la prise de décision basée sur les évidences.

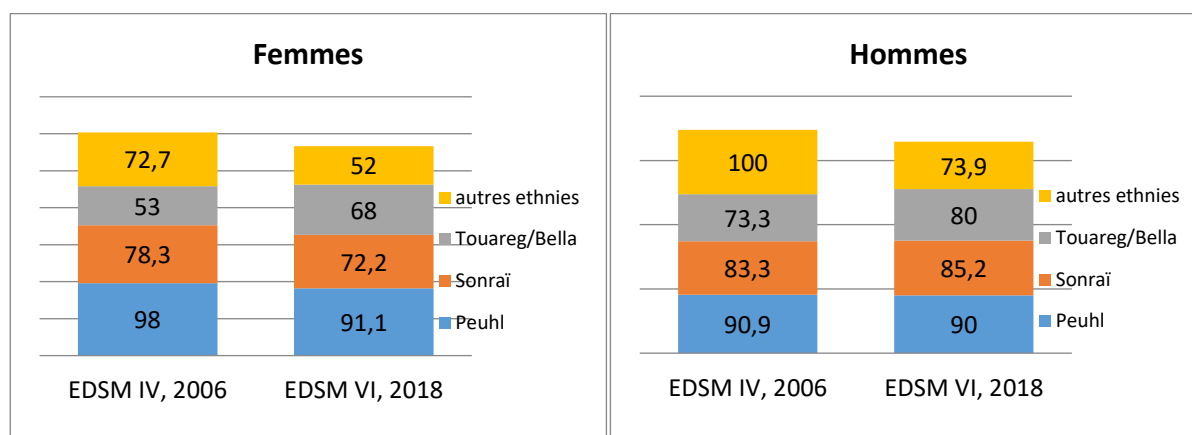
L'étude a été menée suivant deux approches méthodologiques différentes. La première approche (quantitative) a été consacrée à l'exploitation et à l'analyse des données issues des enquêtes démographiques et de santé du Mali (EDSM) et la deuxième approche (qualitative) a été réalisée à travers l'analyse des données qualitatives récoltées auprès des populations avec la technique d'entretien semi-direct en individuel et en focus group.

L'analyse des données quantitatives a concerné au total 144 hommes et 720 femmes âgés de 15 à 49 ans pour l'EDSM IV (2006) contre respectivement 139 et 191 pour l'EDSM VI (2018).

Les données qualitatives, quant à elles ont été recueillies à travers les entretiens individuels (21) et les focus group (4) auprès de 70 personnes dans les quatre cercles (Tombouctou, Goundam, Diré, Niafunké) retenus dans l'étude.

Les résultats obtenus montrent que l'excision est une pratique connue et pratiquée dans la région de Tombouctou, mais que toutes les ethnies ne sont pas pratiquantes. Les sonrhais et les tamasheq la connaissent moins et la pratiquent faiblement. Comme facteurs favorisant l'augmentation de la pratique de l'excision dans la région, l'étude a identifié deux éléments essentiels qui sont : le brassage interethnique et la crise sécuritaire qui existe dans la zone depuis 2012.

Graphique 1 : Répartition (en %) des femmes et des hommes en fonction leur connaissance de l'excision selon l'ethnie



Différentes études ont prouvé que la prévalence de l'excision est très faible chez les sonrhaïs et les tamasheq/bella, ce qui a été confirmé par les enquêtés du cercle de Tombouctou qui ont déclaré ne pas connaître l'excision parce que ne faisant pas partie de leur culture.

Pour réussir la lutte pour l'abandon des MGF/E, il faut le retour de l'état et des acteurs au développement dans la zone d'études. Le retour des services techniques et les partenaires au développement permettra aussi de relancer les activités de sensibilisation et économiques des communautés vulnérables aux pratiques néfastes à la santé de la femme et de la jeune fille et la stigmatisation des femmes non excisées.

9. la réalisation d'une étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR

La présente étude a été conduite dans les zones d'intervention du Programme "Initiative Spotlight"; à savoir les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du pilier 5 du programme Initiative Spotlight.

Elle vise à renforcer le cadre institutionnel, améliorer la production et la disponibilité de données statistiques quantitatives et qualitatives de qualités, désagrégées et comparables à l'échelle mondiale sur différentes formes de violences faites aux femmes et des filles, y compris les VBG et pratiques néfastes, et la santé de la reproduction au niveau des structures et acteurs dans le cadre de l'élaboration des lois et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes en vue de permettre une meilleure lecture et une appréciation de l'ampleur et de la gravité des phénomènes de VBG, PTN et SR.

L'étude a été conduite de façon participative avec l'implication de tous les acteurs clés: départements sectoriels en charge des questions abordées (promotion de la femme, santé,...), organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers (UNFPA, UNHCR,...). Deux équipes de Consultants ont appuyé la DNP pour la réalisation de l'étude: une de l'UNHCR et l'autre de l'UNFPA/DNP. La première était chargée d'élaborer le répertoire des structures et de faire la revue

documentaire. Quant à la seconde, elle avait en charge l'évaluation proprement dite. Une réunion de cadrage a permis la mise en commun des TDRs de l'étude et de faire une clé de répartition du travail.

En vue d'atteindre les objectifs de l'étude, les approches quantitative et qualitative ont été utilisées. Ces deux approches sont complétées par une revue documentaire. Pour se faire, un questionnaire et un guide d'entretien semi-structuré ont été élaborés et validés par les membres du comité technique de pilotage de l'étude, composé des représentants des structures des Ministères sectoriels et des organisations de la société civile. Le questionnaire a été déployé sur les tablettes pour la collecte des données quantitatives auprès des structures et acteurs échantillonnés par la méthode des quotas.

Pour le choix des structures, le répertoire fourni par l'équipe de l'UNHCR a servi de base de sondage. Sur un total de 242 structures répertoriées, 195 ont été échantillonnées dont 185 enquêtées avec succès. Ces 185 structures réparties entre les quatre régions et le district de Bamako sont composées de 120 structures gouvernementales, 27 ONG, 36 associations/groupements/réseaux et 2 organismes du système des Nations Unies.

Les données quantitatives et qualitatives recueillies sur le terrain ont été traitées et analysées. Elles ont permis de poser un diagnostic approfondi sur les caractéristiques des structures et acteurs intervenants, d'analyser leurs mécanismes de collecte de données ainsi que leur capacité opérationnelle dans la production de données sur les VBG, les PTN et la SR. Aussi, les opportunités offertes à ces structures ont été analysées sur les plans politique, économique, socioculturel, technologique, environnemental et logistique ; de même que les types de menaces susceptibles de nuire à la production des données de qualité.

Ainsi, les principales caractéristiques du diagnostic des structures et acteurs enquêtées sont les suivantes:

La répartition par région a montré que dans les zones d'intervention du programme Initiative Spotlight, la région de Kayes regorge le plus de structures (26,5%) tandis que Sikasso est la région la moins fournie ; soit 12% des structures. Ce déséquilibre est dû à l'inégale couverture régionale du Programme.

La répartition selon le type montre que les structures enquêtées sont en majorité gouvernementales (65%). Les associations, groupements et réseaux représentent 19,5% contre 14,6% pour les ONG et 1,1% pour les organismes du système des Nations Unies.

Les structures enquêtées interviennent beaucoup plus au niveau cercle (ou commune de Bamako) (35%). De plus, 30% d'entre elles sont situées au niveau régional contre 18% pour le niveau national et 17% pour le niveau communal.

En termes de domaines, respectivement 91, 70 et 81% des structures interviennent sur les VBG, les PTN et la SR. 63% des enquêtées interviennent dans les trois domaines à la fois. Un pourcentage non négligeable de structures (22%) intervient dans d'autres domaines en plus des VBG, des PTN ou de la SR. Il ressort de l'analyse des différents tableaux et interviews que la collecte de données sur les VBG PTN et SR constitue un véritable défi pour les structures qui travaillent sur ces questions. Les mécanismes de collectes de données sont insuffisants, voire inexistant dans la plupart des structures, qui pourtant, ont vocation à faire le travail de collecte et de production des données sur les VBG, PTN et SR. Il y a une insuffisance de matériels de collectes et de personnel formé pour la tâche. Dans beaucoup de structures, il n'existe pas de point focal VBG pour le traitement des cas répertoriés par la structure. Les moyens financiers sont insuffisants pour produire des données de qualité. Il faut également ajouter l'insuffisance de ressources humaines de qualité.

De plus, dans un contexte où les populations sont fortement ancrées dans les valeurs socioculturelles comme le Mali, il serait important de mettre un accent particulier sur la réalisation des études et recherche d'envergure nationale, régionale voire locale en vue d'une meilleure compréhension de ces réalités socioculturelles, pour dégager des stratégies locales pour l'abandon des VBG et autres formes de pratiques traditionnelles néfastes. Ce qui aurait le double avantage de contribuer à une plus grande disponibilité des données quantitatives et qualitatives d'une part, et une meilleure coordination des activités de lutte à travers la prise de décision basée sur les évidences d'autre part.

Le défi de la collecte des données de qualité fiable reste entier. Pour une meilleure production de données sur les VBG, les PTN et la SR, et sur la base des suggestions d'amélioration fournies par les enquêtés, quelques recommandations ont été formulées. Elles portent essentiellement sur le renforcement de la compétence des ressources humaines et des moyens matériels, logistiques et financiers.



Photo 4 : Atelier de validation étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR

10. la réalisation de l'enquête sur les flux financiers de 2009 en faveur des activités de planification familiale NIDI/UNFPA

L'enquête annuelle sur les flux financiers en faveur de la Planification Familiale (PF) en 2019 au Mali est commanditée par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA-Mali) en collaboration avec l'Institut Démographique Interdisciplinaire Néerlandais (NIDI).

L'objectif général assigné à la DNP est de collecter les informations relatives aux (revenus reçus des sources intérieures et internationales en faveur des activités de planification familiale (PF) au titre de l'année 2019, et les dépenses pour les activités de Planification Familiale (flux financiers) durant l'année civile ou l'exercice financier 2019 et les dépenses futures prévues pour 2020 et 2021, relatives aux activités de Planification Familiale) suivant les questionnaires proposés à cet effet par UNFPA et le NIDI.

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette collecte a porté sur plusieurs étapes à savoir :

- la sélection des structures concernées par la collecte de données ;
- la tenue d'une réunion de cadrage avec les représentants des structures identifiées pour la collecte;
- la formation des enquêteurs ;
- l'organisation des travaux de terrain ;
- la collecte proprement dite des données sur le terrain ;
- la compilation et l'apurement des données;
- l'analyse des données ;
- la tenue d'une réunion de restitution et de validation des données collectées sur le terrain ;
- l'élaboration du rapport de l'enquête et sa transmission à l'UNFPA.

La conduite des opérations a été assurée par la Direction Nationale de la Population, organisme chargé de la gestion des questions de Population au Mali. La collecte des données qui s'est déroulée du 23 novembre au 04 décembre 2020 a permis de recueillir auprès des services gouvernementaux, des ONGs et des organismes des Nations Unies, des informations sur les revenus reçus et les dépenses consacrées aux activités de PF au titre de l'année civile 2019. Ces informations seront utilisées pour le plaidoyer et la mobilisation de ressources, afin de garantir une réponse constante des donateurs internationaux aux défis relatifs au financement de la PF au Mali.

Globalement, le total des revenus reçus en faveur de la PF en 2019 au Mali s'élève à 9.588.987.010 Francs CFA dont 1.275.138.394 CFA pour les structures gouvernementales, 5.175.537.597 Francs CFA pour les Institutions Sans But Lucratif (ONG et Associations) et 3.138.311.019 Francs CFA pour les organismes du système des Nations Unies.

Par ailleurs, le montant total dépensé pour les activités de Planification Familiale est estimé à 13.657.414.537 Francs CFA dont 2.120.217.638 pour les structures gouvernementales,

9.362.804.085 pour les Institutions sans but lucratif (ONG et Associations et 2.174.393.014 Francs CFA pour les structures gouvernementales et les organismes du système des Nations Unies.



Photo 5 : Réunion de cadrage de l'enquête NIDI

11. la confection de dépliants sur l'évolution de certains indicateurs socio-démographiques à partir des résultats des EDSM I à VI

Le Gouvernement malien conscient des défis démographiques qui se posent à notre pays, a vite appréhendé les questions de population et de développement. Ainsi, pour concrétiser sa volonté d'améliorer la qualité de vie de tous les Maliens, la Politique Nationale de Population (PNP) fût adoptée en Conseil des ministres, le 08 mai 1991. Ainsi, elle devient l'espace formel où les interrelations entre population et développement sont analysées, les problèmes clés sont identifiés, les solutions et les stratégies pour leur prise en compte dans la lutte contre la pauvreté, sont élaborés. Une première révision de la PNP a été faite en 2003 suite à son évaluation en 2001 et une seconde révision en 2016 suite à une évaluation en 2014. Cette révision a permis de faire le point des acquis, d'identifier les faiblesses et de déterminer les actions correctives à entreprendre, tout en tenant compte des engagements pris par le Mali lors des conférences régionales et internationales sur la Population et le Développement.

La DNP dans ses missions d'information et de sensibilisation a jugé opportun d'informer l'opinion national (les chercheurs, universitaires, la société civile, les PTF) sur l'évolution de certains indicateurs sociodémographique clés à partir des résultats des différentes enquêtes démographiques et de santé (I à VI) à travers un dépliant.

Le dépliant est un outil de promotion de base pour faire connaître ou publier une action ou un événement. Parmi les outils de communication, il est le plus simple, accessible et synthétique.

C'est pourquoi le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population (MATP) à travers la Direction Nationale de la Population s'est proposée de confectionner un dépliant permettant de diffuser les informations essentielles dans le domaine démographique en vue d'informer les acteurs intervenant sur les questions de population et développement. Aussi, la production de cet outil permettra de mieux cibler les domaines d'orientation pour un meilleur ciblage des indicateurs en matière de population.

Son objectif est de mettre à la disposition des plus hautes autorités, des partenaires techniques et financiers, des étudiants, des universitaires, des chercheurs et ONG l'évolution des indicateurs sociodémographiques pour orienter la prise de décision pour une meilleure planification du développement.

12. la production du bulletin statistique Pop infos

Dans le cadre de l'appui aux structures gouvernementales et les prestataires des services dans la production des bulletins statistiques et autres supports de communication digitale sur les VBG et la SR au Mali, et en prélude au processus retenu de commun accord avec l'UNFPA, la Direction Nationale de la Population s'est vu confiée la production des supports du Bulletin Statistique et le Journal Pop-Info sur la SR/VBG .

C'est dans ce cadre que l'UNFPA/SPOT-LIGHT INITIATIVE a confié à la DNP la présente activité de communication qui a impliqué les autres secteurs de développement. Il s'agissait de produire des bulletins, l'alimentation et l'hébergement du site web, des productions visuelles et radiophoniques et autres.

Son objectif est de rassembler un segment assez représentatif au sein des acteurs impliqués sur les questions de VBG/SR afin de définir un mécanisme commun pour la production.

Le processus a été conduit par une équipe de consultant sous la supervision de la DNP.

Au Mali, les VBG affectent de façon disproportionnée les filles et femmes et peuvent prendre différentes formes -physique, sexuelle, psychologique, économique-, à l'exemple des violences domestiques et sexuelles généralement répandues.

Selon les données issues de l'EDSM V de 2012-2013, depuis l'âge de 15 ans, près de quatre femmes sur dix (38%) ont subi des violences physiques, principalement exercées par leur mari/partenaire actuel ou le plus récent (65%). Plus d'une femme de 15-49 ans sur dix (13%) a déclaré avoir été victimes d'actes de violences sexuelles à n'importe quel moment de leur vie. Parmi les femmes qui ont déjà été en union, 44 % ont subi des violences physiques, sexuelles ou émotionnelles de la part de leur mari actuel ou le plus récent. Un quart des femmes ont été physiquement blessées à la suite de violences conjugales dans les 12 derniers mois. En outre, les VBG sont exacerbées lors des conflits armés, qui peuvent augmenter l'ampleur et faire apparaître de nouvelles formes de violences.

Toutefois, les acteurs de la prise en charge des VBG œuvrent quotidiennement dans la lutte contre ces violences basées sur le genre. Cependant il est important de signaler le manque de base de données fiable pour mieux coordonner la lutte.

Les résultats ci-dessous portent sur les données de certaines Organisations de la Société Civiles:

APDF :

- 948 survivantes ont reçu une prise en charge psychosociale dont 578 à Bamako et 370 à Mopti ;
- 776 survivantes (inclus dans les 948) ont reçu une prise en charge alimentaire dont 472 à Bamako et 304 à Mopti ;
- 348 survivantes (inclus dans les 948) ont reçu une prise en charge médicale dont 304 à Bamako et 44 à Mopti;

- 166 survivantes inclus dans les 948) ont reçu une prise en charge juridique dont 149 à Bamako et 17 à Mopti;
- 100 femmes renforcées en AGR et équipées se sont assemblées en 10 groupements (4 filières porteuses) sont suivis régulièrement pour assurer le succès de leurs entreprises ;
- 1500 personnes à Bamako (700 femmes/filles et 300 hommes) et Mopti (300 femmes/filles et 200 hommes) connaissent leurs droits en général, les concepts liés à l'autonomisation de la femme, les conséquences des VBG et les services de VBG disponibles, grâce aux émissions radios et causeries organisées dans les communautés ;
- 2 (deux) centres d'hébergement sont fonctionnels dont 1 à Mopti, 1 à Bamako.

WILDAF :

148 cas VBG en 2019

ONG TAGNE :

Le nombre de filles et garçons ayant reçu les services de prévention sur les VBG dans les écoles 3643 cas dont 1965 filles et 1678 garçons de mars à mai 2018.

PNVBG :

Le nombre d'unité de prise en charge holistique à réhabiliter ou à construire était de 6 en 2018 (rapport national d'évaluation mi-parcours et finale stratégie nationale communication holistique).

Le nombre de communauté qui organise les déclarations publiques d'abandon des MGF/Excision, est évalué à 1657 en 2017 (évaluation mi-parcours et finale pour mettre fin aux VBG selon la stratégie nationale).

Sini Sanuma

1593 survivants dont 75 prisent en charge médicale (377 femmes et 575 hommes)

ONE STOP Center/ Centre Djiguiya de la Police Nationale

De janvier à mars 2020, 715 personnes survivantes de VBG ont été enregistrées par les structures de prise en charge. La quasi-totalité des personnes survivantes demeure des femmes soit 98% de femmes dont 42% des filles de moins de 18 ans.

Pour ce faire il est impératif d'assurer le plaidoyer pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles par les acteurs armés non identifiés dans les zones en conflit, de renforcer les sensibilisations communautaires et d'appuyer les comités de protection communautaires en place pour prévenir les incidents d'abus et d'exploitations sexuelles commises par les acteurs humanitaires.



Photo 6 : atelier de validation du bulletin statistique Pop info

13. la célébration de la Journée Mondiale de la Population, 11 juillet 2020 à Sénou en commune VI du district de Bamako

Dans la perspective de contribuer durablement à la réduction de la pauvreté, le ministère en charge des questions de population à travers la Direction Nationale de la Population a pris l'option, depuis plus d'une décennie, de la délocalisation jusqu'au niveau village de la célébration de la JMP.

C'est ainsi que l'édition de 2020 a été célébrée dans la commune VI du district de Bamako (Sénou).

Son objectif est d'attirer l'attention des populations, des décideurs politiques et des leaders religieux sur les questions clés de population par le biais de la célébration de la Journée Mondiale de la Population.

En vue de l'amélioration des conditions sanitaires des populations en cette période de la COVID-19, les autorités du pays et les partenaires au développement se sont résolument engagés à la distribution d'un lot important du kit sanitaire à la population de Sénou.

Cette distribution a eu lieu le samedi 11 juillet 2020 à la place du groupe scolaire Sénou-Base en présence du Maire et ses conseillers, du chef de quartier de Sénou, du DTC de la localité, du représentant de la CAFO et de l'académie d'enseignement ainsi que les cadres de la Direction nationale de la Population.

La journée a permis d'informer les municipalités et les populations de Sénou sur les questions clés de population à travers des interventions, messages et témoignages. Compte tenu du contexte particulier de cette célébration, les responsables locaux ont été édifiés sur les dispositions à prendre dans le souci du respect des mesures de sécurité sanitaire contre la COVID-19. La Direction Nationale a remis des équipements sanitaires aux autorités de la commune. Il est à noter que l'évènement a été tenu dans un contexte de crise socio-politique.



Photo 7 : Remise de kits sanitaires aux autorités communales de Sénou à l'occasion de la célébration de la JMP, édition 2020

II. PARTENARIAT ET SYNERGIE D'ACTION

Les activités ci-dessus ont été réalisées avec la participation des membres de la Commission Nationale Population et Développement et les structures partenaires comme la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique, la Sous-direction Santé de la reproduction, la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental, la Direction Nationale de la Promotion de la Femme, la Direction Nationale de Jeunesse, l'Institut National de la Statistique, l'Observatoire National du Dividende Démographique, le CNI ECS, le ministère de la Justice, les Organisations de la Société Civile, les Associations et ONGs nationales et internationales, les Organismes du système des

Nations Unies. Aussi, les représentations régionales, subrégionales et locales sont parties prenantes aux différentes activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du PTA.

III. DIFFICULTES ET SOLUTIONS PROPOSEES

La mise en œuvre de ces activités a permis d'identifier un certain nombre de difficultés dues :

- disponibilité de certaines données pour renseigner des indicateurs pour le suivi de la mise en des actions de la feuille de route nationale pour la capture du dividende démographique et le suivi des engagements de la CIPD+25 ;
- difficulté de concilier la masse d'informations (nombre d'indicateurs) à fournir et le nombre de dépliant ;
- absence de certaines variables utiles dans les bases de données EDSM ;
- difficultés de conduire les enquêtes qualitatives dans certaines localités pour des raisons sécuritaires ;
- insécurité dans la région de Tombouctou ;
- difficultés liées au concept de VBG et à la sensibilité des questions traitées ;
- difficultés à l'accessibilité de certaines localités (collecte en période hivernale) ;
- difficultés d'accès à certaines structures (Nations Unies) ;
- difficultés liées à l'accès aux informations et la dispersion des données sur les flux financiers entre plusieurs agents (surtout structures gouvernementales) ;
- durée insuffisante de l'enquête NIDI, initialement prévue pour une durée de 10 jours, la collecte a pris largement plus de temps ;
- méconnaissance des exigences du Partenaire Spotlight initiative, ce qui nous a fait revenir sur certains aspects (les couleurs, les logos...) ;
- indisponibilité de certains acteurs ou partenaires dû à la maladie à COVID-19.

Afin de surmonter à ces difficultés, il sera important de procéder à des collectes spécifiques complémentaires, retenir certains indicateurs clés et recommander à UNFPA, la possibilité de confectionner dans le futur d'autres dépliant, prenant en compte d'autres indicateurs sociodémographiques ; compléter les lacunes par le volet qualitatif ; conduire les interviews dans les localités où cela est possible ; prendre en compte la dimension sécuritaire dans la conduite des entretiens ; communiquer autour du concept pour sa compréhension ; envoyer à temps la version électronique des outils de collecte ; mettre en place des stratégies permettant aux structures étatiques de pouvoir faire le point de toutes les ressources reçues de l'Etat et ses partenaires en matière de planification familiale par an ; prendre des dispositions nécessaires pour pallier à la dispersion des informations relatives aux flux financiers en faveur de la PF; prévoir plus de temps pour la collecte de données de l'enquête NIDI.

IV. LECONS APPRISES

L'élaboration des rapports de suivi de la feuille de route nationale, la réunion de la CNPD et du comité de suivi des engagements de Nairobi a permis de retenir un certain nombre de leçons notamment l'engagement total de tous les membres du comité de suivi, mais aussi une stabilisation et une smartisation des indicateurs par engagement.

En matière d'études et recherches, les principales leçons apprises consistent à la large participation des acteurs en charge des questions de mutilations génitales féminines MGF/E à travers la mise en place d'un comité technique de pilotage chargé de la validation des différentes phases de l'étude. Aussi, elles ont également permis aux différents acteurs de s'exprimer sur leurs besoins en matière de renforcement de capacités pour une meilleure production de données de qualité afin d'orienter la prise de décisions pour le bien être des femmes et filles et pour leurs autonomisation et participation active.

En matière de renforcement des capacités sur les projections, les leçons apprises sont relatives à l'exploitation de DemProj à travers le modèle Rapid dont les données sont produites sur les dimensions de l'Economie, de l'Education, de la Santé, de l'Urbanisation et de l'Agriculture.

En ce qui concerne l'intégration des variables démographiques dans les PDESC, certains participants disposaient déjà des méthodes anciennes pour prendre en compte des questions de population dans leurs stratégies de développement, mais qui n'étaient pas adaptées avec le principe réel d'intégration.

V. LA DURABILITE DES INITIATIVES

Les différents acteurs en matière de population et développement et les populations ont été largement impliqués dans la mise en œuvre du PTA 2020. Les résultats issus de ces différentes actions vont permettre non seulement d'améliorer le processus de planification, mais aussi d'orienter les décideurs dans la prise de décisions.

VI. NOUVEAU DEVELOPPEMENT

La mise en œuvre de certaines des activités, notamment la formation des élus et acteurs de mise en œuvre de la PNP va permettre aux collectivités formées, d'utiliser la nouvelle méthodologie apprise dans l'élaboration des stratégies de développement aux niveaux régional et local.

VII. PROCHAINES ETAPES

Les prochaines étapes, s'inscrivent dans le cadre de la finalisation du PTA 2021 et sa soumission à la signature. Cette finalisation a été faite sur la base de la programmation des actions prioritaires qui ont été définies à Ségou, lors de l'atelier de planification. La signature définitive du PTA 2021 va permettre la mise en œuvre rapide des actions programmées.

VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

La mise en œuvre du PTA 2020 a été exécutée à hauteur du souhait. Les quatorze (14) activités prévues ont toutes été exécutées. Toutefois, les actions menées ont permis de faire un certain nombre de recommandations pour améliorer la mise en œuvre des actions futures. Il s'agit de :

- appuyer la DNP à l'organisation des ateliers régionaux de validation des PRP pour une meilleure appropriation du document par les acteurs régionaux;
- poursuivre le renforcement de capacités des cadres de la DNP en analyse de données et en projections démographiques pour une meilleure réponse aux besoins en données populationnelles actualisées, désagrégées et à jour;
- appuyer le renforcement des capacités des agents de la DNP dans la gestion des questions de population ;
- appuyer la DNP dans la réalisation des études et recherche pour l'identification des problèmes nouveaux et émergents de population en vue d'orienter la prise de décision ;
- renforcer les moyens matériels, logistiques et financiers de la DNP pour l'atteinte des objectifs de la PNP.

1- SYNTHESE DES ACTIVITES MENEES DURANT L'ANNEE 2020

LES DETAILS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES								COMMENTAIRE DU RESULTAT OBTENU
ACTIVITES	INDIQUEZ LE TRIMESTRE (T1 ;T2 ;T3 ;T4)	SOURCE FINANCEMENT (tel que Indiquez de le PTA)	LIEU DE MISE EN OEUVRE (CERCLE)	NBRE (SEANCE)	H	F	TOT	
L'élaboration et la validation du rapport national sur la situation sociodémographique du Mali en 20218	T1	Etat	Kati					
La validation du document « projet de collaboration tripartite Mali-Tunisie-Pays-Bas	T2	Etat						
<i>l'élaboration du rapport de suivi de la mise en œuvre des actions de la feuille de route nationale pour la capture du dividende démographique au Mali en 2019</i>	T2,T3	MALI08DDD/ACTPG05D01	Bamako					Le rapport de suivi de la mise en œuvre des actions de la feuille de route nationale pour la capture du Dividende démographique a été réalisé
<i>la tenue de la réunion de la Commission Nationale Population et Développement</i>	T2	MALI08DDI/ACTPG05D01	Bamako					<i>La réunion de la Commission Nationale Population et Développement a été tenue avec la participation de</i>

								<i>l'ensemble des acteurs</i>
<i>la tenue des réunions du Comité de suivi des engagements du Mali sur la CIPD+25</i>	T3	MALI08DDD/ACTPG05D03	Sélingué					Un comité de suivi a été mis en place pour le suivi des engagements du Mali sur la CIPD+25
<i>la formation des cadres de la DNP en logiciel d'analyse SPSS</i>	T4	SWED1MLI/ACTPG05D04	Bamako	01	7	4	11	Les cadres de la DNP ont maîtrisé les techniques d'analyse des données avec SPSS
<i>la formation de trois cadres de la DNP en projections démographiques</i>	T4	SWED1MLI/ACTPG05D04	ENSEA d'Abidjan	01	3	0	3	Les trois cadres maîtrisent les méthodes de projection avec le logiciel Spectrum.
<i>la formation des élus et agents techniques de certaines communes des cercles de Banamba, Kati, Kolokani Kangaba et de Koulikoro sur l'intégration des variables démographiques dans les PDESC</i>	T4	MLI08DDD/ACTPG05D04	Koulikoro	01	45	3	48	Les élus et agents techniques des communes de cercles de Banamba, Kati, Kolokani Kangaba et de Koulikoro sur l'intégration des variables démographiques dans les PDESC ont appris les différentes étapes d'intégration des variables démographiques

<i>l'élaboration des plans régionaux de population de Tombouctou, Gao et le district de Bamako</i>	T4	SWED1MLI/ACTPG05D04	Tombouctou, Gao et le district de Bamako					Les conseils régionaux de Tombouctou, Gao et Bamako, disposent d'un document d'opérationnalisation de la PNP
<i>la réalisation d'une étude sur les mutilations génitales féminines (MGF) dans la région de Tombouctou</i>	T2, T3	ZZJ29MLI/ACTPG05G02	Tombouctou					Le rapport d'étude est disponible
<i>la réalisation d'une étude diagnostique des structures et acteurs producteurs de données sur les VBG, les PTN et la SR</i>	T2, T3, T4	MALI00DDD/ACTPG05D02/SOUS-A1	Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako					Le rapport d'étude est disponible
<i>la réalisation de l'enquête sur les flux financiers de 2009 en faveur des activités de planification familiale NIDI/UNFPA</i>	T4	MLI08DDD/ACTPG05D05	District de Bamako					Les questionnaires renseignés sont disponibles ; Le rapport d'enquête est disponible
<i>la confection de dépliants sur l'évolution de certains indicateurs socio-démographiques à partir des résultats des EDSM I à VI</i>	T2	MALI00DDD/ACTPG05D02/SOUS-A3	Niveau national					Les dépliants ont été reproduits et les exemplaires disséminés

<i>la production du bulletin statistique Pop infos</i>	T2, T3	MLI08DDD/ACTPG05D02-SOUS-A2	Niveau national					Le bulletin statistique a été produit
<i>la célébration de la Journée Mondiale de la Population, 11 juillet 2020 à Sénou en commune VI du district de Bamako</i>	T3	MALI08DDD/ACTPG05D03	Sénou (commune VI)					Le rapport de la journée est disponible

2- SUIVI DES INDICATEUR DU PTA

INDICATEURS DU PTA	BASELINE	CIBLE	VALEUR FINALE	COMMENTAIRE
Nombre d'études et recherches en lien avec les questions de SR/PF, VBG et P&D réalisées	0	5 dont 3 pour la DNP et 2 pour ONDD	3	La cible prévue a été atteinte
Nombre d'acteurs dont les capacités ont été renforcées sur l'analyse des données et le dividende démographique	0	30	48	La cible prévue a été dépassée
Disponibilité du rapport de suivi de la feuille de route nationale sur le dividende démographique	Non	Oui	Oui	La cible prévue a été atteinte
Existence d'un mécanisme fonctionnel pour l'analyse et le suivi des engagements pris par le Mali lors du sommet de Nairobi	Non	Oui	Oui	La cible prévue a été atteinte
Rapport de l'étude sur les mutilations génitales féminines dans la région de Tombouctou est disponible	Non	Oui	Oui	La cible prévue a été atteinte

Nombre d'acteurs ayant bénéficié de renforcement de capacités sur l'analyse de données et le dividende démographique	0	35 dont 21 pour ONDD et 14 pour la DNP	14	La cible prévue a été atteinte
--	---	--	----	--------------------------------